CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Ryerson University

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

« Programme de démarrage » : Nous recommandons au gouvernement de maintenir le financement de 60 millions de dollars sur 5 ans dans le cadre du Plan d'action pour le capital de risque « pour aider les incubateurs et accélérateurs exceptionnels et à fort potentiel au Canada à élargir les services qu'ils offrent aux entrepreneurs ». Nous recommandons en outre de réaffecter ces fonds aux incubateurs universitaires et collégiaux qui soutiennent les entreprises naissantes et aident les jeunes entrepreneurs à acquérir des compétences en affaires. Nous proposons de regrouper ces subventions réorientées dans un « programme de démarrage » distinct.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

4 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les fonds de 60 millions de dollars nécessaires à la mise en œuvre de notre proposition ont déjà été engagés dans le cadre du Plan d'action pour le capital de risque d'Industrie Canada; nous recommandons uniquement une réorientation de ce financement. Ainsi, notre « programme de démarrage » n'engendrerait aucun coût supplémentaire pour l'État, et ne nécessiterait pas non plus l'établissement de nouvelles mesures fiscales.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Le « programme de démarrage » proposé viserait à soutenir les établissements d'enseignement qui favorisent l'innovation et aident les étudiants et les entrepreneurs à acquérir des compétences et des connaissances. Ce programme se révélerait bénéfique pour de nombreux secteurs, notamment les domaines de l'innovation sociale, des médias numériques et de la santé. Plus particulièrement, il permettrait d'appuyer les entreprises naissantes pendant les toutes premières étapes de leur mise sur pied, soit au moment où le capital de risque se fait plus rare – c'est d'ailleurs à ce moment que les subventions gouvernementales procurent une aide on ne peut plus précieuse aux entreprises. Qui plus est, ce programme inciterait les étudiants et les jeunes à créer leurs propres emplois et à générer une richesse, ce qui renforcerait la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat au Canada.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Grâce au soutien qu'il offrirait aux incubateurs des milieux collégial et universitaire, le « programme de démarrage » permettrait de fournir une aide à une cohorte d'entrepreneurs des plus diversifiés. À titre d'exemple, plus de la moitié des entrepreneurs admis au programme Digital Media Zone de l'Université Ryerson sont nés à l'extérieur du Canada. Les incubateurs universitaires et collégiaux permettent aux jeunes innovateurs qui exploitent leur propre entreprise, de même qu'à leurs employés, d'apprendre par l'expérience, en plus de leur offrir des occasions sur les plans de la formation axée sur les compétences et le perfectionnement. Il importe d'aider les entreprises naissantes à bien s'établir au Canada, puisque les emplois, les relations commerciales et la richesse qu'elles génèrent sont bénéfiques pour l'économie du pays.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

« Programme de partenariats pour l'innovation » : Nous recommandons au gouvernement fédéral de maintenir le financement qu'il accorde à divers programmes de partenariats axés sur l'innovation et sur la commercialisation (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario [FedDev], Conseil canadien d'adaptation et de formation de l'industrie minière [CAFIM], subventions d'engagement social octroyées au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie [CRSNG]) dans le cadre d'un nouveau « programme de partenariats pour l'innovation ». Ce programme permettrait d'élargir la portée de certains volets des programmes existants et ainsi de toucher des sphères autres que les disciplines traditionnelles – c'est-à-dire les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Il aurait en outre pour objectif de faire progresser l'innovation dans les secteurs social et sans but lucratif.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le « programme de partenariats pour l'innovation » proposé par l'Université Ryerson exige le maintien du soutien accordé aux programmes de recherche appliquée qu'administrent FedDev Ontario, le CAFIM et le CRSNG (subventions d'engagement social). Nous proposons de réorienter certains des programmes de stage en cause de manière à ce qu'ils touchent des disciplines autres que les STIM, et ce, pour faire progresser l'innovation dans les secteurs social et sans but lucratif.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le « programme de partenariats pour l'innovation » proposé contribuerait à la poursuite du soutien accordé en vue de la croissance de petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que d'entreprises naissantes dans des domaines qui se rattachent aux secteurs ontariens de la recherche et de la commercialisation, notamment ceux des médias numériques et des technologies de la santé. Les étudiants, les diplômés et les corps professoraux bénéficieraient de ce programme, lequel leur offrirait des occasions en matière de recherche appliquée, de même que des possibilités de stage auprès de partenaires de l'industrie. Qui plus est, la vaste portée du programme favoriserait la collaboration entre les intervenants des milieux des STIM et ceux des domaines des arts, des sciences sociales et du design; ces milieux et domaines jouent tous des rôles essentiels à la bonne marche des activités d'innovation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La commercialisation de nouveaux produits novateurs permet la création de nouveaux emplois inédits au sein de l'économie canadienne, en plus de favoriser la croissance des PME et de générer de nouvelles richesses au pays. Grâce à l'établissement de liens entre les milieux des STIM et les domaines des arts, des sciences sociales et du design, le « programme de partenariats pour l'innovation » offrirait de nouvelles possibilités aux facultés et à la population étudiante, en plus de stimuler la création de contenu numérique et de nouvelles technologies. Une telle réorientation permettrait en outre, par l'intermédiaire du programme proposé, de tisser des liens avec un échantillon plus représentatif de la population canadienne, tout particulièrement les femmes.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

« Programme de premières rencontres » : Nous recommandons la création d'un programme pilote de deux ans conçu pour aider les incubateurs universitaires et collégiaux à jumeler des entreprises naissantes prometteuses avec des sociétés et des PME canadiennes bien établies, de même qu'avec divers ordres de gouvernement du pays. Ce projet pilote axé sur les « premières rencontres » poursuivrait deux objectifs : (1) aider les entreprises naissantes du pays à se constituer, au Canada, une clientèle d'affaires pour leurs produits novateurs, et ainsi à s'intégrer au marché canadien; (2) inciter les grandes sociétés, les PME et les gouvernements du pays à adopter plus rapidement les nouvelles technologies et les produits novateurs créés par les jeunes entreprises canadiennes.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$5 millions-9.9 millions

2 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'Université Ryerson propose au gouvernement d'affecter une petite partie des fonds destinés au Plan d'action pour le capital de risque d'Industrie Canada (jusqu'à 9,9 millions de dollars) au projet pilote « programme de premières rencontres ». Cela n'engendrerait aucun coût supplémentaire pour l'État, et ne nécessiterait pas non plus l'établissement de nouvelles mesures fiscales.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'un des principaux défis que doivent surmonter toutes les entreprises naissantes au Canada est celui de se constituer une clientèle de base d'importance. Or, le contexte de l'économie canadienne ne se prête pas particulièrement bien à la croissance des jeunes entreprises, car les sociétés et les gouvernements du pays ne sont pas enclins à adopter rapidement de nouvelles technologies. Le « programme de premières rencontres » aiderait les incubateurs et les accélérateurs universitaires et collégiaux à jumeler des clients des secteurs privé et public avec de jeunes entreprises canadiennes en mesure de répondre aux besoins de ces clients. Ce programme permettrait donc aux jeunes entreprises canadiennes de franchir un premier pas fort appréciable dans le cadre des efforts qu'elles déploient afin de se constituer une clientèle riche et fidèle pour leurs produits novateurs.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Selon des études parues récemment aux États-Unis, ce sont les entreprises naissantes qui contribuent le plus fortement à la croissance nette de l'emploi. Il conviendrait donc de créer un contexte plus favorable pour les jeunes entreprises du Canada au moyen du « programme de premières rencontres », et ce, de façon à ce que les jeunes entrepreneurs demeurent au pays et enrichissent l'économie nationale grâce à leurs activités. Une telle mesure favoriserait en outre la création d'emplois pour nos diplômés en début de carrière. Il conviendrait également de promouvoir l'adoption rapide des nouvelles technologies au sein des grandes sociétés, des PME et des organisations gouvernementales; cela permettrait à ces entités d'améliorer leur rendement grâce à l'intégration de technologies de pointe à leurs activités.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'Université Ryerson présente trois recommandations qui, réunies, formeraient un ensemble de mesures de soutien fort pertinentes à l'intention des entreprises naissantes au Canada. Si l'on y donnait suite, ces recommandations permettraient non seulement de stimuler notre économie, mais également d'ouvrir de nouveaux horizons pour les étudiants et les jeunes Canadiens.

1) Le « programme de démarrage » aurait pour objet d'offrir un soutien financier aux entreprises pendant les premières étapes de leur mise sur pied, soit au moment où le capital de risque se fait plus rare.
2) Le « programme de partenariats pour l'innovation » viserait à favoriser la collaboration entre les entreprises naissantes et les secteurs universitaire et privé, de même qu'entre les milieux des STIM et d'autres disciplines.
3) Le « programme de premières rencontres » poursuivrait l'objectif d'aider les entreprises naissantes à se constituer une clientèle de base d'importance et, par extension, à créer des marchés solides pour l'innovation au Canada.

Ces programmes seraient profitables tant à la population étudiante qu'aux corps professoraux et aux établissements universitaires et collégiaux du Canada qui accordent une grande importance à la recherche appliquée, à l'innovation et à la commercialisation. Les établissements qui aident les étudiants et les jeunes innovateurs de talent à perfectionner leurs connaissances et leurs compétences en affaires bénéficieraient également de la mise en œuvre des recommandations présentées.

Afin de garantir la bonne reddition de comptes, nous recommandons également au gouvernement fédéral de fixer des paramètres solides permettant d'évaluer le rendement de chacun des programmes proposés. Plus particulièrement, les évaluations réalisées en fonction de ces paramètres seraient utilisées pour déterminer s'il convient d'octroyer des fonds à des incubateurs et à des accélérateurs en particulier, ou de renouveler le financement déjà offert. Ainsi, en ce qui touche les paramètres demandés, nous conseillons au gouvernement de suivre les lignes directrices suivantes :

- Les paramètres devraient servir à surveiller et à évaluer le rendement des incubateurs et des accélérateurs qui travaillent principalement auprès d'entreprises naissantes, plus particulièrement pendant les premières étapes de leur mise sur pied, où le capital de risque provenant du secteur privé se fait rare au Canada. À titre d'exemple, il serait plus pertinent d'établir des paramètres se rattachant à la création d'emplois et au nombre d'entreprises qui parviennent à croître plutôt que d'utiliser un facteur comme la capacité globale d'attraction des investissements.
- Les paramètres devraient être axés sur les résultats plutôt que sur les procédés. Il conviendrait également de voir à ce que l'on puisse évaluer tous les incubateurs et les accélérateurs en fonction des mêmes paramètres, tout en disposant d'une certaine latitude pour ce qui est d'examiner les moyens qu'ils emploient afin d'obtenir les résultats escomptés.
- Il faudrait voir à ce que les paramètres soient définis suffisamment tôt au cours des étapes de présentation des demandes pour que toutes les parties concernées soient à même de bien les comprendre.

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada offre un soutien considérable pour les besoins de l'innovation, de la recherche, de la commercialisation et de l'entrepreneuriat au pays. Néanmoins, il conviendrait de mettre en place un ensemble de programmes conçus expressément pour satisfaire aux besoins des entreprises naissantes, de même qu'à ceux des incubateurs et des accélérateurs universitaires et collégiaux qui appuient ces entreprises. Par l'intermédiaire de nos recommandations, nous proposons une réorientation et une réaffectation des fonds existants de manière à combler les besoins en cause et à soutenir les étudiants et les jeunes innovateurs qui souhaitent aller au bout de leur potentiel.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.